

Les besoins et les habitudes documentaires des chercheurs des trois centrales syndicales au Québec

Marc Comby*

archiviste

Syndicat des professeurs et professeures de l'UQAM

Montréal

Au Québec, les recherches provenant des milieux syndicaux sont plutôt méconnues. La quantité et la qualité de ces recherches y sont pourtant impressionnantes. Depuis nombres d'années, les centrales syndicales portent d'ailleurs un intérêt particulier au développement de leur centre de documentation.

Par notre recherche, nous avons voulu connaître deux réalités: 1) les types de recherche syndicale et les thèmes étudiés par les chercheurs sont-ils identiques d'une centrale à l'autre? 2) est-ce que, de façon générale, les besoins documentaires des chercheurs sont identiques d'une centrale à l'autre? Cette étude, qui porte sur les besoins et les habitudes documentaires des chercheurs syndicaux, aidera à mieux comprendre leurs besoins. Elle pourra, de plus, ouvrir des perspectives pour permettre, nous l'espérons, aux centres de documentation de mieux répondre aux besoins de ces chercheurs. La présente recherche brosera un tableau général des besoins et habitudes documentaires des chercheurs syndicaux. Ce tableau se divisera en quatre blocs: la provenance des demandes en matière de recherche et la diffusion des résultats de recherche; l'utilisation des sources documentaires écrites par les chercheurs; les sources orales d'information; l'utilisation des bases de données.

La méthode de cueillette de données a consisté en des entrevues personnelles sur la base d'un questionnaire pré-établi. La revue de la littérature nous a aidé à construire ce questionnaire.

Notre échantillon se limite aux grandes centrales syndicales, la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Centrale des enseignants du Québec (CEQ). Sept chercheurs ont été rencontrés, deux chercheurs de CEQ, deux de la FTQ et trois de la CSN.

Petite histoire et contexte de la recherche syndicale

Au Québec, les premières organisations syndicales sont apparues dans les années 1820¹. Aujourd'hui, elles regroupent 65,3% des travailleurs dans le secteur public et 31% dans le secteur privé. La FTQ, la CSN et la CEQ regroupent, à elles trois, plus de 60% de tous les syndiqués au Québec² provenant de tous les secteurs de la production (institutions bancaires, industries du meuble et de la construction, organismes publics, etc.).

La portée des interventions des centrales syndicales n'est pas strictement syndicale. Elle atteint les domaines économiques, sociaux, culturels et politiques. Nous voyons les syndicats se solidariser avec des travailleurs d'autres pays. Ils sont intervenus dans des questions d'enjeux nationaux tels que le libre-échange, la question constitutionnelle, la langue française, etc. Les chercheurs sont ainsi amenés à faire des travaux sur des thèmes qui vont bien au-delà des affaires proprement syndicales. De tous temps, les syndicats ont ainsi produit des recherches dans divers domaines, que ce soit des analyses économiques, des prises de positions ou des études réalisées dans le but d'étoffer des cahiers de revendications.

Notons que la création de l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT)³ en 1972 et l'élaboration, en 1976, du Protocole d'entente UQAM-CSN-FTQ⁴ constituent un tournant marquant en faveur de la recherche syndicale au Québec et du soutien aux interventions syndicales.

Revue de la littérature

À travers la revue de la littérature, nous n'avons pas trouvé d'articles traitant des

besoins des chercheurs syndicaux au Québec. Par contre, nous avons relevé deux mémoires de maîtrise qui portent respectivement, l'un sur les habitudes documentaires des recherchistes de trois réseaux montréalais de télévision de langue française, et l'autre sur les sources d'information et habitudes documentaires des journalistes de la presse quotidienne francophone du Québec.

Nicole Grimard, dans son étude sur les habitudes documentaires des recherchistes de la télévision⁵, émet 6 hypothèses divisées en deux blocs. Dans le premier, elle vérifie l'utilisation des services documentaires en fonction: de la formation; du temps disponible; des services offerts par les réseaux. Dans le deuxième

* Cet article fut à l'origine une recherche soumise dans le cadre d'un cours du programme de maîtrise «Recherche en communication de l'information», donné à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal.

1. Jacques Rouillard, *Histoire du syndicalisme québécois*, Montréal, Boréal, 1989, p.15.
2. *Le Québec statistique*, Québec, Les publications du Québec, 1989, p.346. De ces pourcentages, il faut exclure le secteur de la construction et les conventions collectives de compétence fédérale.
3. L'Institut de recherche appliquée sur le travail est une société sans but lucratif. Il a été fondé conjointement par les trois centrales syndicales.
4. Le Protocole est défini comme un «guichet d'accès aux ressources de l'UQAM». Des professeurs réguliers sont dégrevés de leurs charges d'enseignement pour réaliser des recherches au bénéfice des centrales. Les demandes en matière de recherche proviennent principalement de la FTQ et de la CSN.
5. Nicole Grimard, *Les habitudes documentaires des recherchistes de trois réseaux montréalais de télévision de langue française*, mémoire de maîtrise déposé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, 1988.